

3 L'instruction de l'affaire KBL  
sur la sellette

## Viciée, est-elle?

Le vol du fichier client de la KBL et sa communication à la Justice belge lancent l'affaire en 1996.

**MARC FASSONE**  
.....

La banque a toujours soutenu que la Justice belge avait obtenu ces documents d'une manière frauduleuse.

Afin de se faire entendre, la KBL et Damien Wigny, l'ex-patron de la banque, ont déposé plainte en avril 2003 contre trois policiers fédéraux et contre X pour «faux et usage de faux, détournement, destruc-

tion et suppression de pièces par fonctionnaire public et recel en qualité d'auteur et de coauteur».

Une plainte instruite par Frédéric Lugertz, qui vient de rendre une ordonnance de dessaisissement. La raison? Il ne peut statutairement enquêter sur un autre magistrat. Ce qui signifie en substance que l'enquête menée depuis 1996 par Jean-Claude Leys pourrait être entachée d'irrégularités et donc susceptible d'être annulée.

La plus importante enquête financière belge va-t-elle être réduite à néant? On n'en est pas encore là. Le parquet va devoir décider d'ordonner ou non des investigations supplémentaires.